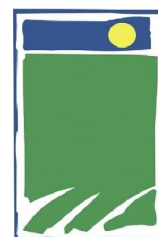




L.E.G.T.Agricole du « Val de Seille »
40, Route de Strasbourg
57170 CHATEAU-SALINS

www.eplea.chateau-salins.educagri.fr
Tél : 03 87 05 12 39 Fax : 03 87 05 25 02
E-mail : legta.chateau-salins@educagri.fr



EPL Château Salins
Val de Seille

CYCLE BAC TECHNOLOGIQUE STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

environnement- agronomie – territoires- alimentation

EIL " Technologies de la Production Agricole" et "Aménagement et Valorisation des Espaces"

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le Bac Technologique STAV se prépare en 2 ans :
 - après une Seconde Générale, effectuée au LEGTA de Château-Salins, ou dans un autre établissement du Ministère de l'Agriculture, ou dans un Lycée de l'Éducation Nationale ou éventuellement après un BEP(A).
 - Dans tous les cas, l'admission est conditionnée par un avis favorable du Conseil de Classe de la classe d'origine (2^{NDE} ou Terminale Professionnelle)
 - L'inscription se fait **via la procédure académique multi critère par le collège d'origine (PAM)**

OBJECTIF DE LA FORMATION

- maîtriser les bases scientifiques, technologiques, économiques d'un domaine (biologie – agronomie – environnement) pour une poursuite d'études supérieures courtes ou longues vers des écoles d'ingénieur, vétérinaires ou des cycles universitaires.

ENSEIGNEMENT

- Le cycle des études dure 2 ans. La formation comprend 5 semaines de stage individuel et des stages collectifs de découverte de territoire
- Des sorties pédagogiques

DEBOUCHES

- Les titulaires du BAC Technologique peuvent poursuivre des études :
 - en BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) Production Animale, ACSE et tout autre BTS de l'enseignement agricole
 - en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) de l'éducation nationale
 - en DUT (Diplôme Universitaire de Technologie).
Ce qui permet de poursuivre en école d'ingénieur (concours spécifiques à partir du BTS ou classes préparatoires)
- Poursuivre des études en Université
- Passer des Concours Administratifs

LA FORMATION

Matières obligatoires	Horaire hebdomadaire indicatif moyen
Sciences et technologies : 3 EIL au choix : ✓ Production Agricole ✓ Aménagement/Valorisation des espaces <ul style="list-style-type: none"> ▪ Agronomie ▪ Agro-Equipement 	3h 3h 1h à 2h 1h00
Enseignement général : <ul style="list-style-type: none"> ▪ LV1 et LV2 (Anglais ou Allemand ou Espagnol) ▪ Français ▪ EPS ▪ ESC ▪ Economie ▪ Histoire – Géographie ▪ Mathématiques - Informatique ▪ Biologie ▪ Physique – Chimie ▪ Activités pluridisciplinaires 	2h et 2h 3h 2h 3 h (<i>1ère</i>) / 2h (<i>en Tle</i>) 1h à 1h30 1h30 1h30 à 2h 3h00 2h30 2h à 2h30 155h / année
Options facultatives <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hippologie équitation ▪ Pratique professionnelle ▪ Section euro Allemand ▪ Accompagnement personnalisée ▪ Vie de classe 	2h 3h 1h 2h 0.5 h

STAGES :

Les huit semaines de stage prises sur la scolarité sont :

- 5 semaines de stage individuel en entreprise ou organisme (réalisation d'un dossier soutenu à l'examen),
- stage collectif « territoire, développement, ressources et produits »,
- stage collectif « étude d'une activité dans un territoire » dans l'EIL, production ou aménagement ou service en milieu rural)
- stage « Education à la santé et au développement durable »

Modalités de délivrance du diplôme :

Contrôle continu 40 %

Epreuves finales 60 %

Epreuve anticipée en fin de première : Français à l'écrit